

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL
Du jeudi 21 octobre 2021 de 18h30 à 19h30

Date de convocation : 15 octobre 2021

PRÉSENTS : Mmes ARRADA, MONTEIL, LARUELLE, BAGA, M. MAUCLERE

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme BELLOT-GURLET à M MAUCLERE, M REVOL à Mme LARUELLE

INVITES :

Secrétaire de séance : M MONTEIL

Ordre du jour

1. Approbation du Compte-rendu du Conseil Syndical du 09/09/2021
2. Délibération n° 915 : Admission en non-valeur
3. Délibération n° 916 : Accord pour refacturation CPRO
4. Délibération n°917 : Décision modificative n°12021
5. Questions diverses

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du dernier Conseil syndical est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Délibération n° 915 : Admission en non-valeur

Présentation et lecture des pertes irrécouvrables demandées par la Trésorerie. Ces pertes représentent 275.83€. Cette dernière est adoptée par le Conseil Syndical à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Délibération n° 916 : Accord pour refacturation CPRO

Présentation de la délibération par la présidente. Le SICSOC changent de prestataire de l'équipement télécommunication et abonnement internet. Cela induit que le centre accorde un

principe de facturation au nouveau prestataire des coûts encore en vigueur de l'ancien prestataire.

4. Délibération n°917 : Décision modificative n°12021

Présenté de la décision modificative de crédits par la présidente. La renégociation en cours d'année 2021 du prêt n°A0119090 génère un remboursement d'intérêts supérieur à la budget primitif établi. Cette dernière est adoptée par le Conseil Syndical à l'unanimité des membres présents et représentés.

Aucune autre question n'est ajoutée à l'ordre du jour, Mme la Présidente clôt la séance.

